

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU MINISTÈRE DES SOINS DE LONGUE DURÉE
CONSULTATIONS SUR LES PERMIS DE FOYERS DE SOINS DE LONGUE DURÉE**

a/s de Burson Canada
45, rue O'Connor, bureau 1240
Ottawa (Ontario) K1P 1A4
LTCHomes.Licensing@bursonglobal.com

NOM DU PROJET : SOUTHBRIDGE CORNWALL 2
NUMÉRO DE PROJET : n° 26-017
AUTEUR DU MÉMOIRE : Syndicat des Métallos, section locale 9211
DATE : VENDREDI 16 OCTOBRE 2026

Table des matières

Sommaire	2
À propos de l'organisme présentant le mémoire	2
Faits	3
Contexte	3
Établissement de soins Pinecrest – Plantagenet.....	3
The Palace – Alexandria.....	4
Fermeture récente de la Résidence Champlain à L'Orignal	4
Marché du travail de Cornwall	5
Lois et règlements	5
Analyse des répercussions	5
Incidence sur les employé.e.s	5
Incidences sur les résident.e.s et leurs familles	6
Défis liés à la main-d'œuvre prévus à Cornwall	7
Recommandations	7

Sommaire

Le présent mémoire porte sur une demande de permis déposée par Yorkville Development LP, par l'intermédiaire de son commandité, Southbridge Care Homes (une société en commandite, par l'intermédiaire de son commandité, Southbridge Health Care GP Inc.), pour Southbridge Cornwall 2, un nouvel établissement de soins de longue durée dont l'emplacement est proposé en face de l'établissement existant de Southbridge Cornwall, situé au 800, promenade Nick Kaneb, à Cornwall (Ontario). Trois établissements actuels, Heartwood (Cornwall), Pinecrest (Plantagenet) et The Palace (Alexandria), fermeraient leurs portes une fois que l'aménagement du nouvel établissement Southbridge Cornwall 2 serait achevé.

Nous soutenons que la demande visant la fermeture de Pinecrest et de The Palace ne devrait pas être approuvée. Les établissements actuels devraient être rénovés, au besoin, afin de répondre aux normes en vigueur. La fermeture de ces deux établissements a suscité une vive opposition de la part de la collectivité, car elle portera atteinte au tissu social des collectivités rurales des comtés de Prescott et Russell, et de Glengarry.

Ces collectivités ont des besoins particuliers en raison de leur caractère essentiellement francophone et rural. De plus, la distance à parcourir entre les localités touchées et le nouvel établissement proposé causera des difficultés aux aîné.e.s, aux résident.e.s handicapé.e.s et à leurs familles. Se rendre au nouvel établissement proposé deviendra plus difficile, plus coûteux et plus long pour les familles, ce qui ne ferait qu'accélérer la détérioration de l'état de santé des résident.e.s aîné.e.s fragiles.

Cela entraînera également des perturbations au sein du personnel des deux établissements existants et, par conséquent, des pertes d'emplois. Il sera probablement difficile de recruter suffisamment d'employé.e.s qualifié.e.s et bilingues pour doter adéquatement le nouvel établissement proposé en personnel. Pour la plupart des employé.e.s actuel.le.s, se rendre au nouvel établissement proposé ne constituera pas une option viable.

Les subventions d'immobilisations accordées par la province devraient être affectées aux besoins de la population de l'Ontario. Les résident.e.s des établissements de soins de longue durée constituent un groupe particulièrement vulnérable de la population. Les dépenses en immobilisations serviraient mieux l'intérêt public si elles étaient investies dans le développement et l'amélioration des établissements existants.

Southbridge devrait se prévaloir des subventions d'immobilisations actuellement offertes afin d'apporter les améliorations nécessaires aux établissements existants.

À propos de l'organisme présentant le mémoire

La section locale 9211 du Syndicat des Métallos représente les préposé.e.s aux services de soutien à la personne, les infirmier.ière.s auxiliaires autorisé.e.s et le personnel de services chez Pinecrest et The Palace. Les membres de cette section locale travaillent principalement dans le secteur de la santé. Le Syndicat des Métallos représente également environ 1 500 personnes œuvrant dans d'autres entreprises des comtés de Prescott et Russell, et de Glengarry. À ce titre, le syndicat est

solidaire des dirigeants communautaires locaux¹ dans leur opposition à la proposition de Southbridge.

Le Syndicat des Métallos est le plus grand syndicat du secteur privé en Amérique du Nord, comptant plus de 225 000 membres au Canada et plus de 850 000 membres à l'échelle du continent. Le Syndicat des Métallos est le syndicat le plus diversifié du Canada, représentant des travailleur.euse.s de tous les secteurs de l'économie.

Faits

Contexte

À mesure que la population croît et que l'âge moyen augmente, l'Ontario devrait connaître une hausse de 202 % du nombre de cas de troubles neurocognitifs (démence) d'ici 2050². L'une des principales recommandations de l'Étude marquante n° 1 menée par la Société Alzheimer du Canada était que les gouvernements « **s'efforcent d'éliminer les obstacles qui entravent l'accès aux soins chez les populations mal desservies, y compris les communautés rurales, les peuples autochtones et d'autres communautés diverses**³ ».

Établissement de soins Pinecrest – Plantagenet

Il s'agit d'un établissement de 60 lits situé dans le village de Plantagenet, dans le comté de Prescott, non loin des rives de la rivière des Outaouais. Il s'agit d'un établissement de catégorie C. Son permis structurel et d'exploitation actuel doit expirer le 31 mars 2027. Cet établissement devra être modernisé, réaménagé ou regroupé.

Plantagenet est un tout petit village qui ne compte que 1 056 habitant.e.s. L'établissement dessert principalement la région environnante, qui est de nature très rurale. L'établissement est désigné en vertu de la *Loi sur les services en français*, qui garantit la prestation de soins en français 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

L'établissement emploie au total 74 personnes, dont 49 % travaillent à temps partiel et dont 81 % sont francophones.

La population du canton d'Alfred-Plantagenet, où se trouve l'établissement, est composée à 71 % de francophones. Il s'agit de l'un des cantons les plus francophones de la province⁴.

¹ CBC News, 7 octobre 2026, "**Mayors fear potential closure of 3 long-term care homes east of Ottawa (les maires craignent la fermeture éventuelle de trois établissements de soins de longue durée à l'est d'Ottawa)** – <https://www.cbc.ca/news/canada/ottawa/care-home-close-plantagenet-alexandria-cornwall-9.7371610>

² Société Alzheimer, « **Les chiffres sur les troubles neurocognitifs au Canada** », <https://alzheimer.ca/fr/au-sujet-des-troubles-neurocognitifs/que-sont-les-troubles-neurocognitifs/chiffres>

³ Société Alzheimer, « **Les recommandations de l'Étude marquante, rapport n° 1** », <https://alzheimer.ca/fr/agissez/recommandations-étude-marquante>

⁴ Gouvernement du Canada, Recensement de la population de 2021

Le village de Plantagenet est situé à 70 km de la ville de Cornwall. Par beau temps, il faut une heure pour s'y rendre en voiture. Il n'y a pas de transport en commun pour effectuer ce trajet.

Une proportion de 20,4 % de la population de Prescott et Russell est âgée de plus de 65 ans. Les projections du ministère des Finances de l'Ontario pour les dix prochaines années prévoient que ce pourcentage demeurera relativement stable, puisque la région connaîtra une forte croissance démographique en raison de la relocalisation depuis le centre urbain d'Ottawa. On s'attend à ce que la population augmente de 49,8 % entre 2025 et 2051, ce qui classera cette division de recensement parmi celles qui enregistrent la croissance la plus rapide dans l'Est de l'Ontario. Par conséquent, le nombre absolu de personnes âgées augmentera, ce qui entraînera un besoin accru de soins de longue durée dans la région⁵.

The Palace – Alexandria

Il s'agit d'un établissement de 70 lits situé dans le village d'Alexandria, dans le comté de Glengarry, à environ 20 kilomètres de la frontière provinciale avec le Québec. Il s'agit d'un établissement de catégorie B. Son permis structurel et d'exploitation actuel devait expirer le 31 mars 2026 et a été prolongé d'un an, jusqu'au 31 mars 2027. L'établissement devra faire l'objet de travaux de modernisation, de réaménagement ou d'un regroupement. Sous son ancien propriétaire, la résidence était connue sous le nom de Community Nursing Home/The Palace (Le Palais).

Alexandria ne compte que 2 906 habitant.e.s. L'établissement dessert le comté de Glengarry, une région très rurale, ainsi que, dans une certaine mesure, les comtés de Prescott et de Russell. Environ 50 % des résidents d'Alexandria sont d'expression française⁶, et 59,2 % de la population de Prescott et Russell le sont également. Il s'agit de la division de recensement la plus fortement francophone de l'Ontario⁷. La direction de l'établissement de soins annonce actuellement que la prestation des services de soins aux résident.e.s se fait en français.

L'établissement emploie environ 113 personnes, dont 51 % travaillent à temps partiel, et 50 % sont d'expression française.

Le village d'Alexandria est situé à 46 km de la ville de Cornwall. Par beau temps, il faut 40 minutes pour s'y rendre en voiture. Il n'y a pas de transport en commun pour ce trajet.

Dans le comté de North Glengarry, environ 27 % de la population est âgée de plus de 65 ans.

Fermeture récente de la Résidence Champlain à L'Orignal

Plus tôt cette année, Arch Corporation a fermé cet établissement de 60 lits situé dans le petit village de L'Orignal, à 26 km de Plantagenet. Il était également désigné en vertu de la *Loi sur les services en français*. Les lits ont été transférés vers un nouvel établissement de grande capacité situé dans la région urbaine d'Orléans, à l'est d'Ottawa, à environ 74 km, soit un trajet d'une heure.

⁵ Gouvernement de l'Ontario, <https://www.ontario.ca/fr/page/projections-demographiques-pour-lontario>

⁶ Gouvernement du Canada, Recensement de la population de 2021

⁷ Gouvernement du Canada, Recensement de la population de 2021

Marché du travail de Cornwall

Comme dans de nombreuses autres régions de la province, Cornwall connaît une pénurie de personnel qualifié en soins de longue durée⁸. Une proportion de 19 % seulement des résident.e.s de Cornwall parlent le français comme langue principale ou première langue officielle⁹.

Lois et règlements

En vertu de l'article 99 de *la Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée* (la *Loi*), la ministre des Soins de longue durée est chargée d'examiner la demande de Southbridge. Parmi les facteurs que la ministre est tenue d'évaluer figurent les besoins en lits de soins de longue durée dans une région donnée, et la consultation publique¹⁰.

Le préambule de la *Loi* énonce les principes importants qui devraient guider la ministre dans la prise de décisions en vertu de l'article 99.

« La population de l'Ontario et son gouvernement :

« Reconnaissent que les services de soins de longue durée et les soins de longue durée doivent respecter la diversité des résidents et la diversité des collectivités;

« Respectent les exigences de la Loi sur les services en français en ce qui concerne la planification, la conception, la prestation et l'évaluation des services de soins de longue durée destinés aux communautés francophones de l'Ontario;

...

« Reconnaissent que la santé et la qualité de vie d'un résident sont fonction de l'intégration et de la collaboration entre un écosystème de personnes, notamment les autres résidents, les membres de la famille, les fournisseurs de soins, le personnel des foyers de longue durée, les bénévoles, les fournisseurs de services, la collectivité et le gouvernement »¹¹.

Analyse des répercussions

Incidence sur les employé.e.s

Southbridge n'a pas indiqué au syndicat s'il offrirait à ses employé.e.s actuel.le.s un emploi au nouveau site proposé à Cornwall ni s'il reconnaîtra leurs années de service. Dans le cas particulier

⁸ Cornwall Standard-Freeholder, 18 juin 2020, « **Cornwall long-term care homes deny staff shortages** » (les établissements de soins de longue durée nient les pénuries de personnel), <https://www.standard-freeholder.com/news/cornwall-long-term-care-homes-deny-staff-shortages/>

⁹ Gouvernement du Canada, Recensement de la population de 2021

¹⁰ Gouvernement de l'Ontario, site Web sur les soins de longue durée, « **Présenter une demande pour l'aménagement de nouveaux lits de soins de longue durée ou le réaménagement de lits existants** »; <https://www.ontario.ca/fr/page/presenter-une-demande-pour-lamenagement-de-nouveaux-lits-de-soins-de-longue-duree>

¹¹ Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée (L.O. 2021, chapitre 39, annexe 1).

de Pinecrest, une telle offre, même si elle était faite, ne constituerait pas une option viable pour la plupart des employé.e.s. Le trajet d'une heure serait coûteux et prendrait beaucoup de temps, surtout pour le personnel à temps partiel. Il y aura inévitablement des pertes d'emplois.

Bien que The Palace soit un peu plus près du nouvel établissement proposé, on estime à 40 minutes le trajet requis dans chaque sens, ce qui augmenterait considérablement les coûts pour les employé.e.s ainsi que les émissions de carbone, et ce, uniquement si Southbridge accepte d'offrir des emplois à son personnel actuel. Bon nombre de ses employé.e.s vivent actuellement dans le village et ont une courte distance à parcourir ou se rendent au travail à pied.

Des employé.e.s comme les préposé.e.s aux services de soutien à la personne et les infirmier.ière.s auxiliaires autorisé.e.s ont investi leur temps et leur argent pour obtenir les qualifications nécessaires, dans l'espoir de travailler dans leur localité.

Incidences sur les résident.e.s et leurs familles

La perte du sentiment d'appartenance communautaire qu'entraînera la fermeture n'est pas simplement une considération subjective. De nombreuses recherches fournissent des preuves solides démontrant que le fait d'héberger les aîné.e.s en établissement à proximité de leur communauté d'origine est hautement bénéfique. La proximité physique est un facteur déterminant de la fréquence des visites familiales, ce qui a une corrélation directe avec la santé et le bien-être des aîné.e.s¹².

La distance à parcourir dissuade fortement les visiteurs, en particulier dans les communautés rurales ou à faible revenu où les déplacements sont difficiles¹³.

Les visites régulières des proches améliorent considérablement l'humeur, la vivacité d'esprit et la communication globale d'un.e résident.e. **À l'inverse, l'isolement social par rapport à la famille est étroitement lié à des taux plus élevés de dépression, à un déclin cognitif accéléré et à des symptômes comportementaux de démence**¹⁴.

La participation de la famille aux soins en établissement est associée à **une réduction des risques de mortalité, à des taux d'infection plus faibles et à une diminution du nombre de chutes**. Les membres de la famille connaissent l'histoire et les habitudes de vie propres à chaque résident.e. Ils remarquent souvent des changements cliniques subtils que le personnel, très occupé, pourrait négliger, ce qui permet des interventions médicales plus rapides.

¹² McKnights Long-Term Care News, 13 juin 2022 : **“As closures kill community nursing homes, a new study confirms distance drives down needed visits”** (alors que les fermetures entraînent la disparition des foyers de soins communautaires, une nouvelle étude confirme que la distance réduit le nombre de visites nécessaires) – <https://www.mcknights.com/news/a-new-study-confirms-distance-drives-down-needed-visits-for-residents/>

¹³ National Library of Medicine, 23 juillet 2022 : **« Who Visits Relatives in Nursing Homes? Predictors of at Least Weekly Visiting »** (Qui rend visite à ses proches dans les foyers de soins ? Facteurs prédictifs d'une visite au moins une fois par semaine) – <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/34634232/>

¹⁴ Université Mount Saint Vincent, **“Practice Brief—Family Visitation in Long-Term Care During COVID-19”** (Note pratique – les visites familiales dans les établissements de soins de longue durée pendant la pandémie de COVID-19) – https://www.msvu.ca/wp-content/uploads/2012/07/Practice-Brief_Impact_2022-06-02_FINAL.pdf

Défis liés à la main-d'œuvre prévus à Cornwall

Le transfert de lits proposé vers Cornwall nécessiterait l'embauche d'environ 187 personnes qualifiées capables de communiquer en français¹⁵. Nous estimons que, sur le marché du travail de Cornwall, la pénurie de personnel qualifié et bilingue est une quasi-certitude. Comme il a été démontré ci-dessus, à peine 19 % des résident.e.s de Cornwall parlent le français comme langue principale ou première langue officielle.

Recommandations

Les faits exposés ci-dessus peuvent se résumer comme suit :

- Pinecrest et The Palace desservent tous deux des régions à forte population francophone.
- Les deux établissements desservent des régions rurales.
- La fermeture proposée entraînera des pertes d'emplois dans ces communautés.
- Les résident.e.s perdront leur sentiment d'appartenance à leur communauté.
- La fréquence des visites familiales diminuera en raison du temps de déplacement.
- Les visites familiales constituent un facteur important pour le bien-être des résident.e.s.
- Le nouvel établissement proposé aura de la difficulté à embaucher suffisamment de personnel qualifié et bilingue.

L'article 99 de la *Loi* exige que la ministre prenne des décisions qui servent l'intérêt public. La ministre doit veiller à ce que l'intention de l'Assemblée législative, telle qu'énoncée dans la *Loi*, soit respectée, et doit :

« Reconnaître que les services de soins de longue durée et les soins de longue durée doivent respecter la diversité des résidents et la diversité des collectivités. » De plus, la référence directe à la *Loi sur les services en français* dans le préambule de la *Loi sur le redressement des soins de longue durée* signifie qu'il faut accorder une attention particulière au droit des résident.e.s francophones en soins de longue durée de recevoir des soins dans leur propre langue.

Tant Pinecrest que The Palace desservent des régions et des populations qui se distinguent par leur caractère fortement rural et francophone. Cornwall est un centre urbain régional de l'Est de l'Ontario, mais ses caractéristiques sociales diffèrent de celles des régions de Plantagenet et d'Alexandria. Le transfert des lits accentuera l'isolement des résident.e.s et alourdira considérablement le fardeau qui pèse sur leurs familles.

Southbridge aura certainement recours à des fonds publics pour construire le nouvel établissement proposé à Cornwall. Avec égards, lors de l'affectation des fonds publics, les besoins des résident.e.s vulnérables et des communautés touchées devraient primer sur la volonté de Southbridge de maximiser ses profits.

¹⁵ Ce chiffre correspond à l'effectif combiné actuel de Pinecrest et de The Palace, et se situe dans les limites des estimations de ratio de dotation en personnel publiées par le MSLD : <https://www.ontario.ca/fr/page/effectifs-des-foyers-de-soins-de-longue-duree> ?

Le ministère offre un financement généreux pour le réaménagement et la rénovation des résidences plus anciennes qui ne sont pas conformes aux exigences structurelles actuelles du ministère : 85 %, jusqu'à concurrence de 370 600 \$ par lit, pour les améliorations majeures et les modernisations structurelles admissibles, en plus d'une subvention pour la conception et la planification¹⁶.

Nous formulons donc les recommandations suivantes :

- 1. Que la proposition visant à fermer Pinecrest (60 lits) et The Palace (70 lits) ainsi qu'à transférer ces lits vers le nouvel établissement proposé soit rejetée; et***
- 2. Que Southbridge se prévale des subventions d'immobilisations actuellement offertes pour réaménager les structures existantes sur les deux sites; et***
- 3. Que la ministre fasse de la prestation continue de services en français pour répondre aux besoins actuels et futurs en matière de soins de longue durée de la population de Prescott-Russell et de Glengarry une condition de toute autorisation accordée en vertu de l'article 99 de la Loi.***

Nous vous soumettons respectueusement ce mémoire. Nous vous remercions de bien vouloir l'examiner attentivement.

Hawkesbury, le 16 octobre 2026

¹⁶ Gouvernement de l'Ontario, <https://www.ontario.ca/fr/page/politique-de-financement-des-immobilisations-pour-les-foyers-de-soins-de-longue-duree-2025>